

073-200068997-20240926-2024 09 26 D22-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/10/2024 Publication : 01/10/2024

Extrait du registre des délibérations

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Jeudi 26 septembre 2024

Albertville, Allandaz, Beaufort, Banvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cohennaz, Crest-Voland, Esserti-Blay, Flumet, Frantenex, Gilly-sur-lière, Grésy-sur-lière, Grignan, Hauteluce Les Saisles
La Bâthie, La Giettaz, Marthad, Mercury, Montailleur, Monthian, Notre-Dame-de-Beilecombe, Notre-Dame-des-Millères, Pallud, Plantherine, Queige, Rognaix, Sainte-Hélère-sur-lière
Saint-Vical, Thénésal, Tournan, Tours-en-Savole, Ugine, Venthan, Verrens-Arvey, Villard-sur-Dana-

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 19 septembre 2024, s'est réuni le Jeudi 26 septembre 2024 à 18h, en séance publique à la Salle séminaire de la Halle Olympique à Albertville, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice: 71 / Quorum: 36

Nombre de délégués présents : 44 délégués présents dont 1 suppléant

Nombre de membres représentés : 14

Délégués titulaires présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
ALBERTVILLE	Hervé	BERNAILLE
ALBERTVILLE	Yves	BRECHE
ALBERTVILLE	Fatiha	BRIKOUI AMAL
ALBERTVILLE	Jean-François	BRUGNON
ALBERTVILLE	Frédéric	BURNIER FRAMBORET
ALBERTVILLE	Davy	COUREAU
ALBERTVILLE	Josiane	CURT
ALBERTVILLE	Laurent	GRAZIANO
ALBERTVILLE	Jean-Pierre	JARRE
ALBERTVILLE	Jacqueline	ROUX
ALBERTVILLE	Dominique	RUAZ
ALBERTVILLE	Christelle	SEVESSAND
BEAUFORT SUR DORON	Christian	FRISON ROCHE
BONVILLARD	Julien	BENARD
CESARCHES	Hervé	MURAZ DULAURIER
CEVINS	Philippe	BRANCHE
COHENNOZ	Christian	EXCOFFON
ESSERTS-BLAY	Raphaël	THEVENON
FRONTENEX	Alain	REGAUDIAT
FRONTENEX	Claude	DURAY
GIETTAZ (LA)	Noël	BIBOLLET
GILLY SUR ISERE	Jean-Marc	DESCAMPS
GILLY SUR ISERE	Pierre	LOUBET
GILLY SUR ISERE	Sylvie	RUFFIER DES AIMES
GRIGNON	François	RIEU

MARTHOD	Marie-Paule	BENZONELLI
MERCURY	Yves	DUNAND
MERCURY	Evelyne	MARECHAL
MERCURY	Alain	ZOCCOLO
MONTHION	Jean-Claude	LAVOINE
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Philippe	MOLLIER
NOTRE DAME DES MILLIERES	André	VAIRETTO
SAINT NICOLAS LA CHAPELLE	Ghislaine	JOLY
SAINT PAUL SUR ISERE	Véronique	AVRILLIER
TOURNON	Sandrine	BERTHET
TOURS EN SAVOIE	Yann	MANDRET
UGINE	Franck	LOMBARD
UGINE	Nathalie	MONVIGNIER MONNET
UGINE	Simon	OUVRIER-BUFFET
UGINE	Françoise	VIGUET CARRIN
VENTHON	Claude	REVIL BAUDARD
VERRENS-ARVEY	Christian	RAUCAZ
VILLARD SUR DORON	Emmanuel	HUGUET

Délégué suppléant présent :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
SAINT VITAL	Jean-Paul	MERMOZ

Délégués représentés :

Michel BATAILLER	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jean-François BRUGNON	
Lysiane CHATEL	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Hervé BERNAILLE	
Morgan CHEVASSU	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Frédéric BURNIER FRAMBORET	
Jean-François DURAND	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Yves BRECHE	
Bérénice LACOMBE	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre JARRE	
Pascale MASOERO	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Davy COUREAU	
Claudie TERNOY LEGER	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Laurent GRAZIANO	
Frédérique DUC	ALLONDAZ	Ayant donné pouvoir à Alain ZOCCOLO	
François GAUDIN	GRESY SUR ISERE	Ayant donné pouvoir à Christian RAUCAZ	
Lina BLANC	GRIGNON	Ayant donné pouvoir à François RIEU	
Jean-Claude SIBUET-BECQUET	MONTAILLEUR	Ayant donné pouvoir à Yann MANDRET	
Sophie BIBAL	UGINE	Ayant donné pouvoir à Nathalie MONVIGNIER MONNET	
Michel CHEVALLIER	UGINE	Ayant donné pouvoir à Franck LOMBARD	
Mustapha HADDOU	UGINE	Ayant donné pouvoir à Françoise VIGUET-CARRIN	

Le Conseil Communautaire a choisi Simon OUVRIER BUFFET comme Secrétaire de séance.



Délibération n° 22

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Jeudi 26 septembre 2024

Albertville, Allandaz, Beaufort, Banvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cohennaz, Crest-Valand, Esserts-Blay, Flumet, Frantènes, Gilly-sur-isère, Grésy-sur-isère, Grignam, Navtelure Les Saisles
La Bôthle, La Giettaz, Marthod, Mercury, Montailleur, Monthian, Notre-Dame-de-Bellecombe, Natre-Dame-de-Hillères, Pailud, Plancherine, Queige, Bagnaix, Sainte-rièlène-sur-isère
Saint-Micalas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-isère, Saint-Vital, Thénésol, Tournan, Tours-en-Savoie, Ugine, Ventham, Verrens-Arvey, Villand-sur-Doron

Objet : Transition écologique - Demande de financement Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs (FPRNM) - PCAET - Action de sensibilisation en milieu scolaire

Rapporteur: M. le Président

Dans le cadre de sa politique de transition écologique et notamment de son Plan Climat Air Energie Territorial, la Communauté d'Agglomération Arlysère souhaite conforter ses actions de sensibilisation aux enjeux de la transition écologique auprès des différents publics, et notamment auprès des enfants. Cette volonté fait d'ailleurs l'objet d'une fiche action dans le cadre du PCAET: « 1.4.1 Sensibiliser et communiquer auprès de tous les publics ».

Depuis plusieurs années, la CA Arlysère organise des animations dans les classes des écoles primaires du territoire sur des sujets tels que les déchets, l'énergie, ou encore la mobilité. Pour l'année scolaire 2023-2024, cette offre s'est étoffée avec les thématiques de la biodiversité, de l'agriculture et de l'alimentation.

Pour apporter plus de lisibilité sur cette offre de sensibilisation aux enjeux de transition écologique, elle a été regroupée au sein d'un « catalogue » d'actions qui est adressé à toutes les écoles primaires du territoire chaque début d'année scolaire.

Ce catalogue d'actions gratuites est très apprécié par le corps enseignant.

Par délibération en date du 16 mai 2024, le Conseil Communautaire validait le lancement d'un appel à projet afin de susciter des propositions de la part des acteurs locaux de la transition écologique et d'enrichir la diversité des actions du catalogue.

L'une d'elles porte sur les risques naturels majeurs, dans le cadre du changement climatique, notre territoire de montagne est de plus en plus exposé : chutes de rochers, crues torrentielles, inondations, ...

Pour réduire l'exposition aux risques, il existe plusieurs leviers, celui de l'information et de la prévention des individus permettra de s'y préparer et d'adopter les bons gestes. Les enfants étant de merveilleux ambassadeurs, il est important de les sensibiliser aux risques auxquels ils sont exposés et de leur transmettre les consignes à respecter.

Dans ce cadre, il est proposé de sensibiliser 4 classes du territoire afin qu'elles bénéficient d'une série de 3 interventions.

Chaque classe volontaire pourra choisir de traiter le risque naturel pouvant toucher les alentours de l'école. Les risques qui pourront être traités : avalanches, séismes, crues torrentielles, inondations, chutes de rochers,

glissements de terrain.

Les enfants iront ensuite à la rencontre des acteurs du territoire, des habitants, des élus, des experts pour comprendre les phénomènes, leurs effets et savoir adopter les bons réflexes en cas d'aléa.

Cette action sera ponctuée de deux visites de terrain en présence d'experts.

Les enfants rédigeront ensuite un article dans la presse locale pour présenter les visites de terrain et synthétiser les éléments de connaissance sur les risques qu'ils auront acquis lors des différentes phases du projet. Ces articles de presse pourront ainsi sensibiliser la population locale.

Le coût total de l'opération est estimé à 8 800 € HT.

Cette action est éligible au fonds de prévention des risques naturels majeurs.

Plan de financement :

Dépenses	BEST BELLEVIE
Nature des dépenses	Montant HT
	8 800 €
Total des dépenses HT	8 800 €

Aujourd'hui, il convient de solliciter le fonds de prévention des risques naturels majeurs ou fonds BARNIER et d'approuver le plan de financement suivant :

Recettes		
Libellé	Montant	Taux
Fonds de prévention des risques majeurs	7 040 €	80 %
Autofinancement	1 760 €	20 %
Total des recettes	8 800 €	100 %

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- approuve le projet ci-avant « Action de sensibilisation aux risques naturels majeurs à destination des scolaires (CE2, CM1 et CM2) »;
- approuve le plan de financement de ce projet faisant apparaître le cofinancement sollicité;
- autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à solliciter une subvention la plus élevée possible dans le cadre du fonds de prévention des risques naturels majeurs ou fonds BARNIER;
- autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à faire les démarches nécessaires et à signer les documents afférents à ce projet.

Le secrétaire de séance Simon OUVRIER-BUFFET Extrait certifié conforme et exécutoire Le Président Franck LOMBARD

